

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de zone maritime en Nouvelle Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Alain FOURNIER

Enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe

Officier chargé des opérations du Batral « Jacques Cartier »

est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du Batral « Jacques Cartier »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia of commanding officer.

Fait à Nouméa, le

02 AOUT 2011

**Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie**

Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1^{ère} instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de zone maritime en Nouvelle Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Le capitaine de corvette Amaury Moreau de Bellaing
Commandant le Batral « Jacques Cartier »
Commanding officer of batral « Jacques Cartier »

est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du batral « Jacques Cartier »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia of commanding officer.

Fait à Nouméa, le **2 AOUT 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : **Monsieur le directeur de la WCPFC**
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1ère instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de zone maritime en Nouvelle Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Clément Vieu
Enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe
Assistant protection de la frégate de surveillance « Vendémiaire »

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement de la frégate de surveillance « Vendémiaire »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le

13 2 AOÛT 2011

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie

Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1^{ère} instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de zone maritime en Nouvelle Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur François-Xavier Madec
Lieutenant de vaisseau
Commandant du patrouilleur « La Moqueuse »

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du patrouilleur « La Moqueuse ».

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le 18 2 AOUT 2011

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie

Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WC-PFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1ère instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de zone maritime en Nouvelle Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Jean-Christophe Oliéric
Capitaine de frégate
Commandant la frégate de surveillance « Vendémiaire »

est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement de la frégate de surveillance « Vendémiaire »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le 02 AOÛT 2011

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle Calédonie



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1ère instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales ;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Jérôme PERROT
Enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe
Assistant protection du Batral « Jacques Cartier »

est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

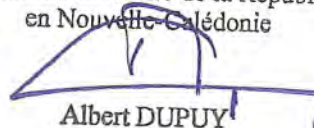
Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du batral « Jacques Cartier »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia of commanding officer.

Fait à Nouméa, le **27 JAN. 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1^{ère} instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de zone maritime en Nouvelle Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Le capitaine de corvette Marc Battet
Commandant en second du Batral « Jacques Cartier »

est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

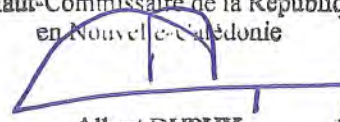
Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du batral « Jacques Cartier »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia of commanding officer.

Fait à Nouméa, le **17 2 AOÛT 2011**

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : **Monsieur le directeur de la WCPFC**
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1ère instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Michel Pigault

Lieutenant de vaisseau

Commandant en second de la frégate de surveillance « Vendémiaire »

est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement de la frégate de surveillance «Vendémiaire »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le **27 JAN 2011**

**Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie**



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1ère instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de zone maritime en Nouvelle Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Mickaël Quemener
Commissaire de 2nd classe
commissaire de la frégate de surveillance « Vendémiaire »

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement de la frégate de surveillance «Vendémiaire »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le 19 2 AOUT 2011

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie

Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1ère instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Nicolas Pourcher de Ruelle du Chéné
Capitaine de corvette
Commandant du patrouilleur « La Glorieuse »



Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du patrouilleur « La Glorieuse ».

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le 27 JAN. 2011

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie

Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1ère instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

Haut-commissaire de la République en Nouvelle Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de zone maritime en Nouvelle Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Philippe Le Menuet de la Juganniere
Enseigne de vaisseau de 2^{ème} classe
Officier en quatrième du Batral « Jacques Cartier »

est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du Batral « Jacques Cartier »

This official document is valid until the end of service in New Caledonia of commanding officer.

Fait à Nouméa, le

17 OCT. 2011

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie

Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1ère instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Albert Dupuy

haut-commissaire de la République en Nouvelle Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de zone maritime en Nouvelle Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Thibault Vaute
Enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe
Commandant en second du patrouilleur « La Moqueuse »

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

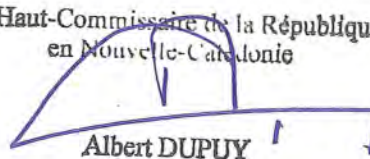
Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du patrouilleur « La Moqueuse ».

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le 17 2 AOÛT 2011

Le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie



Albert DUPUY

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Monsieur le procureur de la République près le tribunal 1^{ère} instance de Nouméa
Monsieur le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour le Haut-commissaire
Pascal Gauci

Secrétaire Général du Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
Secretary General of the High Commissioner of the Republic in New Caledonia

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.1 du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.1 of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

,

Sur proposition du commandant de zone maritime en Nouvelle Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Quentin Dupont
Enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe
Officier chargé des opérations du patrouilleur *La Glorieuse*

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du patrouilleur « La Glorieuse ».

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le

Pour le Haut-Commissaire de la République
et par délégation,
le Secrétaire Général
du Haut-Commissariat

Pascal GAUCI

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Madame le procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de Nouméa
Madame le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour le Haut-commissaire
Pascal Gauci

Secrétaire Général du Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
Secretary General of the High Commissioner of the Republic in New Caledonia

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code,

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.1 du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine ;

According to the article L. 942-1.1 of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales ;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État ;

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de zone maritime en Nouvelle Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Louis-Cyr Durand
Enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe
Commandant en second du patrouilleur *La Glorieuse*

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du patrouilleur « La Glorieuse ».

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le

Pour le Haut-Commissaire de la République
et par délégation,
le Secrétaire Général
du Haut-Commissariat

Pascal GAUCI

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Madame le procureur de la République près le tribunal de 1^{ère} instance de Nouméa
Madame le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Jean-Jacques Brot

Haut-commissaire de la République en Nouvelle Calédonie
High Commissioner of the Republic in New Caledonia
 délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer
Delegate of the French Government for State Action at Sea

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.1 du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine,

According to the article L. 942-1.1 of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État.

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de zone maritime en Nouvelle Calédonie,

DÉCIDE
 DECIDE

Monsieur Damien Tocquer
 Enseigne de vaisseau de 1^{ère} classe
 Officier chargé des opérations du patrouilleur « La Moqueuse »

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement du patrouilleur « La Moqueuse ».

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le

Le Haut-Commissaire de la République
 en Nouvelle Calédonie

Jean-Jacques BROT

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
 Madame le procureur de la République près le tribunal 1^{ère} instance de Nouméa
 Madame le procureur général près la cour d'appel de Nouméa

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour le Haut-commissaire
Pascal Gauci

Secrétaire Général du Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
Secretary General of the High Commissioner of the Republic in New Caledonia

Vu la convention des Nations Unies sur le droit de la mer signée à Montego Bay le 10 décembre 1982, publiée par le décret n° 96-774 du 30 août 1996 ;

According to United Nations convention on the law on the sea adopted at Montego Bay December the 10th 1982, published by Decret N°96-774 on August 30th 1996,

Vu le code pénal ;

According penal code,

Vu le code de procédure pénale ;

According penal procedure code,

Vu l'article L. 942-1.I du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine ;

According to the article L. 942-1.I of rural law concerning fisheries activities and fish farming,

Vu la loi n°70-1264 du 29 décembre 1970 relative aux procédures à suivre en matière de contrôle international des pêches maritimes prévues par les conventions internationales ;

According to law N°70-1264 of December 29th 1970 concerning procedures about international sea fisheries control provided for international conventions,

Vu le décret n° 97-506 du 20 mai 1997 relatif aux commandements de force maritime et d'élément de force maritime ;

According to law N°97-506 of May 20th 1997 concerning procedures of control at sea by French State,

Vu le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État ;

According to the decret N°2005-1514 of December 6th 2005 concerning Overseas Organisation of State Action,

Vu la résolution de la WCPFC CMM N°2006-08 relative aux procédures d'embarquement et de d'inspection,

According to WCPFC Conservation and Management Measure N°2006-08 concerning boarding and inspection procedures,

Sur proposition du commandant de zone maritime en Nouvelle Calédonie,

DÉCIDE
DECIDE

Monsieur Sébastien Urvoy
Lieutenant de vaisseau
Commandant d'aéronef de la 25F

Est habilité à rechercher et constater les infractions en matière de police des pêches maritimes conformément à la législation nationale et internationale.

Is allowed to investigate and establish infringements concerning fisheries regulations at sea according to national and international law,

Cette habilitation est valable à compter de ce jour jusqu'à la date de son débarquement de la 25 F.

This official document is valid until the end of service in New Caledonia.

Fait à Nouméa, le 07 JUL. 2014

Pour le Haut-Commissaire de la République
et par délégation,
le Secrétaire Général
du Haut-Commissariat

Pascal GAUCI

Copies : Monsieur le directeur de la WCPFC
Madame le procureur de la République près le tribunal de 1ère instance de Nouméa
Madame le procureur général près la cour d'appel de Nouméa